



Département du
territoire et de
l'environnement

Cheffe du Département

Place du Château 1
1014 Lausanne

Selon liste des destinataires annexée

Réf. : JdQ/mhn

Lausanne, le 1er septembre 2016

Mise en consultation de l'avant-projet de loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD)

Madame, Monsieur,

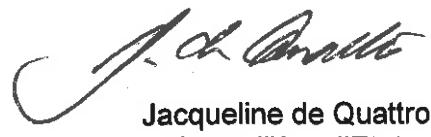
Le Conseil d'Etat a autorisé le Département du territoire et de l'environnement (DTEI) à mettre en consultation l'avant-projet de loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD). Cette loi a pour but de renforcer les mesures souhaitées par le Conseil d'Etat en matière de lutte contre la violence domestique et de les inscrire dans la durée. Les dispositions contenues dans la LOVD visent avant tout une intervention précoce auprès des auteur-e-s afin de prévenir la récidive d'acte de violence.

La présente consultation est ouverte aux organisations politiques, associatives, syndicales et patronales, selon la liste annexée. En votre qualité d'instance consultée, vous êtes priés d'examiner l'avant-projet et de donner votre avis en répondant au questionnaire annexé. Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre détermination au plus tard le 30 septembre 2016 par courrier postal au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), Rue Caroline 11, 1003 Lausanne ou par courrier électronique, en format word, à info.befh@vd.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec la Déléguée à l'égalité et la Cheffe du BEFH, Mme Magaly Hanselmann.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cet avant-projet de loi ainsi que de votre réponse dans le respect de l'échéance fixée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat